



# Ville de Sénas

## PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE



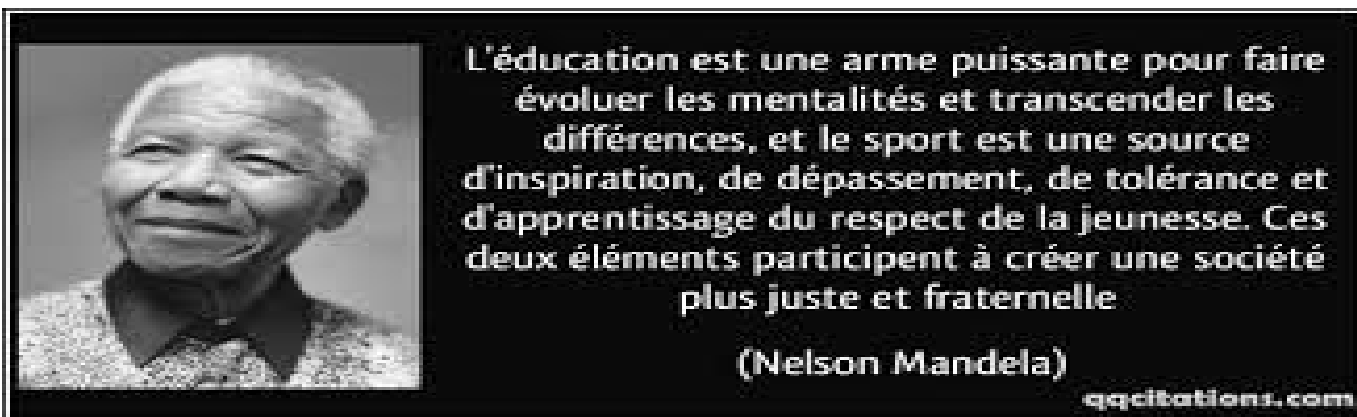
Année 2026



# SOMMAIRE

1. Préambule
2. Contexte
  - A) La ville de Sénas
  - B) Les structures
3. Objectifs du PEDT 2024-2027
4. Caractéristiques des publics
  - 3-6 ans
  - 6-11 ans
5. Besoins des enfants
  - 3-6 ans
  - 6-11 ans
6. Objectifs du Projet pédagogique
7. Fonctionnement Général
  - A) BULLE AEREE Jean Moulin 1 et 2 Maternelle et Primaire
    - Accueil Matin / Midi / Soir
  - B) FUN EN BULLE Maternelle et Primaire
    - Accueil Matin / Midi / Soir
  - C) Les Mercredis
    - Accueil Fun en bulle 3-6 ans
    - Accueil Bulle Aérée 6-11 ans
8. Projets mis en place
9. Handicap
10. Encadrement
  - Rôle et fonctions
11. La réglementation
  - L'essentiel
  - Les quotas
  - Affichages obligatoires
12. Les partenaires
13. La communication
14. L'évaluation
15. L'extra-scolaire

# 1. PREAMBULE



## Le vivre ensemble

Le vivre ensemble constitue un axe fondamental du projet pédagogique. Il repose sur l'acceptation des différences, l'écoute de l'autre et le respect mutuel. Il s'agit de favoriser des relations basées sur la bienveillance, l'estime de soi et d'autrui, afin de permettre à chaque enfant d'évoluer dans un climat serein, sécurisant et harmonieux.

Le bien vivre ensemble implique également l'ouverture aux autres, l'acceptation de la diversité des opinions et des personnalités, ainsi que le développement d'interactions fondées sur la coopération et l'entraide. L'équipe éducative veille à encourager des comportements respectueux et à prévenir toute forme d'exclusion, d'ignorance ou de violence.

L'apprentissage de la citoyenneté se construit progressivement à travers la découverte et l'appropriation des règles de vie collective. L'enfant apprend à respecter l'autre, à reconnaître ses droits et devoirs et à comprendre que chacun est différent. Ces temps de vie collective permettent ainsi de développer la tolérance, le sens des responsabilités et l'autonomie.

Enfin, le vivre ensemble passe par le partage de moments de vie quotidienne. Les temps d'accueil, de repas, de jeux ou d'activités sont des occasions privilégiées pour transmettre les notions de politesse, de respect et de savoir-être, contribuant ainsi à la construction de relations positives au sein du groupe.

# 2. CONTEXTE

## A) La ville de Sénas

Sénas est une commune du département des Bouches-du-Rhône, située dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle appartient à la métropole Aix-Marseille-Provence et s'inscrit dans le périmètre du Parc naturel régional des Alpilles.

La commune bénéficie d'une situation géographique stratégique, favorisée par la présence de grands axes de communication. L'accès direct à l'autoroute A7 constitue un atout majeur pour le développement du territoire et facilite les déplacements vers les principales villes de la région. L'aéroport Marseille-Provence, situé à Marignane, est le plus proche. Les gares TGV d'Avignon et d'Aix-en-Provence assurent également une bonne desserte ferroviaire, complétée par une ligne TER reliant Avignon-Centre à Miramas, avec un arrêt à Sénas.

S'étendant sur près de 3 000 hectares, le territoire communal est caractérisé par une vaste plaine agricole. Il est délimité au nord et au nord-est par la Durance, au sud par les collines de Lamanon et à l'ouest par les premiers contreforts des Alpilles. Idéalement située entre les Alpilles, le Luberon et la Durance, la commune de Sénas bénéficie d'un environnement naturel riche et diversifié, propice au développement d'activités éducatives et de plein air.



## b) Les structures

### I. Qu'est-ce qu'un accueil périscolaire ?

Nous refusons de considérer l'accueil périscolaire comme un simple mode de garde. Il s'agit d'un espace éducatif à part entière, dont la vocation est d'accompagner l'enfant dans son développement global, en tenant compte de ses envies, de ses besoins et de son rythme.

L'accueil périscolaire s'inscrit dans un cadre sécurisant, garantissant la sécurité morale, physique et affective des enfants, tout en respectant leur individualité. Il favorise la découverte et la pratique d'activités variées, permettant de développer la créativité, l'autonomie, la socialisation, le vivre ensemble, la citoyenneté et l'épanouissement personnel.

Cet accueil est également un lieu d'écoute, de dialogue et de rencontres entre les différents acteurs éducatifs : enfants, animateurs, parents, équipe enseignante, ATSEMS, AESH et partenaires associatifs. Ces échanges contribuent à une meilleure cohérence éducative et au bien-être des enfants.

Enfin, l'accueil périscolaire constitue un temps de transition essentiel entre l'école et la maison, ou entre deux temps scolaires. L'enfant y est placé au centre des préoccupations de l'équipe éducative, qui l'accompagne au quotidien afin de l'aider à grandir et à s'épanouir.

### II. Présentation des structures

Deux structures accueillent les enfants scolarisés durant les temps périscolaires.

#### 1. L'accueil Bulle Aérée – Jean Moulin 2

Cet accueil périscolaire couvre les temps de la pause méridienne ainsi que les accueils matin et soir pendant la période scolaire. Il accueille les enfants de l'école élémentaire Jean Moulin 1 et 2 ainsi que les maternelles de Jean Moulin 2.

#### Horaires :

- Matin : 7h30 – 8h30
- Pause méridienne : 11h45 – 13h45
- Soir : 16h30 – 18h30 (possibilité de choisir 1 ou 2 heures, récupération possible à partir de 17h00)

Le mercredi, l'accueil est exclusivement réservé aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés sur les écoles élémentaires de la commune et des communes voisines, de 7h30 à 18h30.

## **2. Les locaux**

### **Salle d'accueil, temps calme et bureau de direction**

Ces espaces sont organisés de manière fonctionnelle pour proposer des jeux calmes, activités manuelles, coin lecture, coloriages et jeux de société. Le bureau de direction communique directement avec ces salles.

### **Salles maternelles**

Les maternelles disposent également de deux salles sur l'annexe de Jean Moulin 2 afin de réaliser des activités manuelles et petits jeux. Le dortoir de l'école est également utilisé lors du temps méridien.

### **Salle plurivalente**

Cette salle multi-jeux (baby-foot, step, tapis et divers jeux) offre une grande variété d'activités. Étant isolée, le niveau sonore peut y être plus élevé.

### **Restaurants**

- *La Gourmandise* (Jean Moulin 2) : grande salle pouvant accueillir les maternelles et primaires.
- *La Fringale* (foyer Edmond Pons) : accueille les élèves du primaire ainsi que des personnes âgées.

### **Cours de récréation**

- Jean Moulin 1 et 2 disposent de deux cours permettant l'organisation de jeux collectifs ou individuels. Des traçages au sol délimitent les terrains, et des paniers de basket, 4 blocs WC et un petit espace pelouse sont disponibles sur Jean Moulin 2.
- Une cour supplémentaire, adaptée aux enfants de 3 à 6 ans, est située sur l'annexe de Jean Moulin 2, avec des jeux installés sur des surfaces sécurisées et des WC adaptés.

### **Les Gymnases de la Capelette**

Les gymnases sont adaptés à diverses pratiques sportives (basket, handball, football, volley-ball, badminton, etc.), de vestiaires, de deux blocs de WC et d'un local de rangement.

### **Dojo**

Espace équipé de tapis permettant des jeux d'agilité, des duels et la mise en place de parcours divers.

### **Théâtre de l'Eden**

Lieu culturel de la ville où les enfants peuvent participer à des activités artistiques, assister à des spectacles, voir des films, participer à des goûters-théâtre et découvrir diverses expositions.

### **Médiathèque municipale**

La médiathèque offre aux enfants un espace calme dédié à la lecture, à la découverte de livres, de magazines et de ressources multimédias adaptées à chaque tranche d'âge. Elle permet aux enfants de bénéficier de temps de lecture animés par les agents de la médiathèque, qui endossent le rôle de conteuse afin de favoriser le goût de la lecture, de l'imaginaire et la découverte de contes.

## **3. Les moyens matériels**

### **Équipements sportifs et matériels d'activités manuelles**

Un inventaire trimestriel est réalisé par l'équipe d'animation afin de garantir la disponibilité et la variété du matériel : ballons, balles, chasubles, fléchettes, perles, peintures, etc. L'équipe peut également demander l'acquisition de matériel spécifique selon les activités proposées (cages de tchouk-ball, ballons de Kinball,

pistolets à colle, etc.). Les suggestions des enfants sont prises en compte afin d'enrichir et diversifier le choix des activités.

### **Les moyens humains :**

- Les équipes

Elles sont composées d'un(e) Directeur(trice), un adjoint(e) et des animateur(trice)s en fonction du nombre d'enfants et en respectant la réglementation des taux d'encadrements (voir chapitre 11 réglementation).

## **II. Présentation des structures (suite)**

### **2. L'accueil Fun en Bulle – Marcel Pagnol et Simone Veil**

Cet accueil périscolaire couvre les temps de la pause méridienne ainsi que les accueils du matin et du soir pendant la période scolaire. Il accueille des enfants de l'école élémentaire et de maternelle.

#### **Horaires :**

- Matin : 7h30 – 8h30
- Pause méridienne : 11h30 – 13h30
- Soir : 16h30 – 18h30 (possibilité de choisir 1 ou 2 heures, récupération possible à partir de 17h00)

Le mercredi, l'accueil est réservé aux enfants de 3 à 6 ans et se déroule à l'ancienne école maternelle située avenue du 8 mai 1945, pour tous les enfants scolarisés, de 7h30 à 18h30.

### **Locaux et espaces**

#### **Salle d'accueil**

Située à l'entrée côté maternelle (commune au primaire), cette salle permet d'accueillir les enfants et de les orienter vers leurs espaces affectés.

#### **Médiathèque**

La salle médiathèque offre aux enfants un accès à différents livres et documents. Le silence est particulièrement demandé pour favoriser la concentration et le respect de cet espace.

#### **Salle temps calme et jeux**

Consacrée aux activités manuelles, coloriage, peinture et jeux comme le baby-foot.

#### **Cours de récréation**

Deux cours sont disponibles pour organiser des jeux collectifs ou individuels. Côté maternelle, des jeux sont disposés sur des surfaces amortissantes pour garantir la sécurité. Chaque cour est adaptée aux différents âges (maternelle et primaire) et dispose de blocs de WC et de douche pour les maternelles.

#### **Salle plurivalente Casasnovas et bureau de direction**

Salle multi-jeux séparée en deux zones (maternelle et primaire), permettant une grande diversité d'activités. Elle communique directement avec le bureau de direction.

#### **Restaurants**

- *L'Amuse-Bouche* (Simone Veil) : self-service pour les enfants primaires.

- *Ratatouille* (Marcel Pagnol) : service à table pour les maternelles, assuré par les animateurs.
- *Le Petit Creux* : tables rondes adaptées pour les enfants.

### Espaces spécifiques

- **Espace vert / jardinage** : extérieur clôturé, permettant la mise en place d'activités liées au projet pédagogique.
- **Gymnase Frédéric Mistral** : situé à 100 m, adapté à diverses pratiques sportives, équipé de vestiaires et blocs de WC.
- **Infirmierie** : salle dédiée aux soins.

### Salles thématiques

- *Planét'air* : activités manuelles avec matériel de récupération et de recyclage.
- *Les 7 Mains* : activités manuelles telles que peinture, découpage, perles.
- *Les Toqués* : activités culinaires ou créatives (pâte à sel, pâte à modeler).
- *Bouquinette* : coin lecture et jeux de société, espace cosy avec canapés et poufs, tables pour puzzles et jeux de construction.
- *Boogie-Woogie* : salle d'accueil et motricité, pour activités sportives, petits jeux et danse.
- *Dortoir – Les Mille et Une Nuits* : espace sieste.
- **Sanitaires** : *Le Monde de Nemo* et *La Petite Sirène*.
- **Cour aménagée** : toboggan sur surfaces rebondissantes pour la sécurité des enfants.

### Moyens matériels

Un inventaire trimestriel assure la disponibilité et la variété du matériel pour les activités : ballons, balles, chasubles, fléchettes, perles, peintures, etc. L'équipe peut proposer l'achat de matériel spécifique selon les activités (cages de tchouk-ball, ballons de Kinball, pistolets à colle, etc.) et prend en compte les suggestions des enfants.

### Moyens humains

L'équipe est composée d'un(e) directeur(trice), d'un(e) adjoint(e) et d'animateur(trice)s en nombre adapté au nombre d'enfants et respectant la réglementation des taux d'encadrement (voir chapitre 11 – réglementation).

### 3. Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** est une démarche partenariale qui associe la Ville de Sénas, les services de l'État (Éducation Nationale, Jeunesse, Engagement et Sports), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ainsi que l'ensemble des acteurs éducatifs locaux : directeurs d'écoles, enseignants, parents d'élèves, associations et services municipaux. Ce dispositif vise à garantir une cohérence territoriale et à construire un plan d'actions centré sur l'intérêt de l'enfant.

Le PEDT a pour objectif de mobiliser toutes les ressources du territoire afin d'assurer une continuité éducative entre :

- Les projets pédagogiques portés par les directions d'écoles et les enseignants,
- Les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire (périscolaire et extrascolaire).

L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée, dans des lieux et moments différents, nécessite que les interventions éducatives soient organisées pour se compléter et s'enrichir mutuellement.

La commune de Sénas s'engage ainsi dans ce dispositif pour contribuer au bien-être et au développement global de l'enfant, en offrant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Ce PEDT fait partie des actions engagées dans le cadre des Contrats Territoriaux Globaux (CTG).

Le PEDT sera mis en œuvre pour une **période de trois ans à partir de la rentrée scolaire 2024/2025** et fera l'objet d'une révision annuelle minimum au sein d'un comité de pilotage dédié.

#### **Concertation et participation**

Une phase de concertation a été engagée avec tous les acteurs référents : Éducation Nationale, partenaires institutionnels, parents d'élèves et services municipaux. Cette concertation a permis d'élaborer un projet éducatif respectueux de chaque enfant, fondé sur les ambitions et enjeux suivants :

#### **Ambitions**

- **Rassembler l'ensemble des partenaires** autour d'un projet commun porteur de valeurs en faveur de la réussite éducative des enfants.
- **Favoriser le bien-être de l'enfant**, en développant l'estime de soi, le développement personnel et social.
- **Développer le vivre ensemble**, à travers l'ouverture au monde et aux autres, l'éco-citoyenneté, la solidarité, la prise en compte du handicap et l'égalité filles-garçons.

#### **Enjeux**

- **Diagnostic partagé** : concertation entre tous les partenaires (Éducation Nationale, CAF, Jeunesse, parents, associations, élus et services municipaux).
- **Continuité éducative** : articulation cohérente entre enseignements et activités périscolaires/extrascolaires.
- **Évaluation partagée** : suivi régulier des objectifs fixés en concertation avec l'ensemble des partenaires.

## **Ressources et infrastructures**

Un inventaire des équipements scolaires, petite enfance, jeunesse, sportifs, culturels, ainsi que des partenaires associatifs a été réalisé, permettant :

- La valorisation du savoir-faire des acteurs associatifs et de la ville pour penser ensemble les temps périscolaires.
- La contribution des associations non gestionnaires d'ALSH pour proposer des activités culturelles, sportives, scientifiques ou artistiques spécialisées.
- L'accès à des établissements culturels et à d'autres espaces publics municipaux au bénéfice des enfants.
- Une organisation harmonisée et cohérente du temps scolaire et périscolaire.

## **Public concerné**

Le PEDT s'adresse à l'ensemble des enfants scolarisés en primaire à Sénas, avec une extension aux collégiens à travers l'Espace Rencontre Jeunes.

## 4. CARACTERISTIQUES DES PUBLICS

3/6 ans

Les enfants de 3 à 6 ans présentent des **besoins et particularités spécifiques**, qui orientent l'organisation pédagogique et le choix des activités au sein des accueils périscolaires.

### 1. Développement physique

- L'enfant connaît une croissance rapide, avec notamment la perte des dents de lait.
- Les systèmes nerveux et musculaires s'organisent, ce qui améliore la coordination, l'équilibre et le contrôle des gestes.
- Les progrès moteurs sont rapides : meilleure marche, course, sauts, manipulation d'objets.
- L'enfant se fatigue facilement et reste encore maladroit, nécessitant des temps calmes et des périodes de repos.
- Il explore activement les possibilités de son corps, ce qui favorise le développement de sa motricité globale et fine.

### 2. Développement intellectuel

- L'enfant est encore égocentrique, il découvre le monde en relation avec ses connaissances personnelles.
- Il enrichit progressivement son langage et développe ses capacités de communication.
- Très observateur, doté d'une grande mémoire, il manifeste un fort besoin de s'exprimer et de comprendre son environnement.
- Il oscille entre réel et imaginaire, période riche en créativité et en jeu symbolique.
- L'âge du "Pourquoi ?" traduit sa curiosité et son désir de comprendre le monde.
- L'enfant analyse les situations dans leur ensemble, imite les gestes et les paroles des adultes et des pairs, ce qui constitue un apprentissage essentiel.

### 3. Développement social

- La rupture avec la famille peut être difficile, surtout pour les plus jeunes.
- L'enfant affirme progressivement son identité : période où il dit « non », cherche à faire les choses par lui-même et développe son autonomie.
- Jusqu'à trois ans, il préfère souvent jouer à côté des autres plutôt qu'avec eux, et hésite à partager ses jouets.
- Progressivement, il apprécie les activités collectives, tout en conservant une préférence pour certains jeux individuels.
- Le langage devient un outil majeur pour la communication avec les pairs, la résolution de conflits et la participation aux activités collectives.

## 6/11 ans

Les enfants de 6 à 11 ans présentent des capacités et besoins spécifiques, qui influencent l'organisation pédagogique et le choix des activités au sein des accueils périscolaires et extrascolaires.

### 1. Développement physique

- Cette période est marquée par une croissance importante et une amélioration des capacités physiques.
- Les enfants développent des compétences motrices fines et globales, une adresse, une audace, une habileté et un équilibre qui leur permettent de pratiquer des activités sportives et ludiques variées, parfois en compétition.
- Progressivement, la croissance ralentit et les organes fonctionnels se développent pleinement.
- L'enfant prend conscience de son corps, de sa force et de sa coordination, ce qui favorise la pratique d'activités physiques diversifiées et adaptées à son âge.

### 2. Développement intellectuel

- L'enfant affirme sa personnalité et manifeste une grande curiosité pour le monde réel.
- Il est capable de distinguer le réel de l'imaginaire et s'intéresse activement à des sujets variés.
- Son intelligence est en éveil, avec une capacité d'attention et de concentration accrue.
- Il manifeste des passions et centres d'intérêt spécifiques, comme les collections ou des activités de découverte.
- L'enfant sort progressivement de l'égoïsme et a besoin d'explications concrètes et rationnelles pour comprendre le monde.

### 3. Développement social

- La socialisation devient centrale : les groupes d'amis se constituent, et l'enfant cherche à appartenir à un groupe et à s'identifier à ses membres.
- Les différences entre filles et garçons apparaissent, avec des intérêts et jeux distincts.
- L'enfant éprouve de la joie à interagir et à collaborer avec les autres, tout en affirmant son autonomie.
- Il conserve néanmoins un besoin de sécurité affective lié à la famille.
- Le sens des responsabilités se développe, et il apprécie se voir confier des tâches ou missions adaptées à son âge.

## 5. BESOINS DES ENFANTS

3/6 ans

Les enfants de 3 à 6 ans présentent des besoins fondamentaux qui orientent l'organisation des activités et l'accompagnement pédagogique au sein des accueils périscolaires et extrascolaires.

### 1. Développement physique

- Découverte et conscience du corps : l'enfant a besoin d'explorer l'ensemble de ses possibilités corporelles, y compris la découverte de son sexe.
- Rythmes et repos : il doit pouvoir vivre et se reposer selon son rythme, avec des temps de sommeil adaptés.
- Contact avec le monde vivant : observation, manipulation et interaction avec l'environnement naturel favorisent l'éveil des sens et la découverte du monde.

### 2. Développement intellectuel

- Acquisition du langage : l'enfant développe progressivement ses compétences verbales et communicationnelles.
- Exploration et curiosité : il manifeste une curiosité croissante pour son environnement et pose de nombreuses questions sur tous les sujets, nécessitant des réponses adaptées.
- Expérimentation : construire, détruire, manipuler et expérimenter sont des activités essentielles à la compréhension du monde et au développement de la pensée.

### 3. Développement social

- Temps d'isolement et petits groupes : l'enfant a besoin de moments seuls et de jeux en petits groupes pour se ressourcer et développer son autonomie.
- Contacts et relations rassurantes : il recherche des relations privilégiées avec les adultes et ses pairs dans un cadre sécurisant.
- Cadre clair et repères fixes : la régularité des habitudes, des routines temporelles, géographiques et affectives est essentielle pour son bien-être.
- Imitation et apprentissage social : l'imitation des gestes et comportements des adultes et des pairs constitue un outil majeur pour sa construction personnelle et sociale.

## 6/11 ans

Les enfants de 6 à 11 ans présentent des besoins particuliers qui orientent l'organisation des activités et l'accompagnement éducatif dans les accueils périscolaires et extrascolaires.

### 1. Développement physique

- Activité et dépense énergétique : l'enfant a besoin de se dépenser et de pratiquer régulièrement des activités physiques adaptées à son âge.
- Équilibre entre imaginaire et réalité : il joue encore dans l'imaginaire mais cherche davantage à relier ses expériences au réel.
- Repos : le sommeil reste indispensable pour accompagner sa croissance et son développement.

### 2. Développement intellectuel

- Exploration et manipulation : l'enfant apprend en expérimentant, coordonnant ses gestes et manipulant différents objets ou matériaux.
- Mémoire et imagination : il rêve, mémorise, perfectionne ses attitudes et construit progressivement sa compréhension du monde.
- Curiosité et découvertes : il manifeste un besoin constant d'apprendre et de comprendre la vie, son fonctionnement et son environnement.

### 3. Développement social

- Relations et entraide : l'enfant prend plaisir à faire pour les autres, à aider et à coopérer avec ses pairs.
- Amitié et groupe : l'amitié devient centrale, avec l'importance d'avoir un "meilleur ami", et il s'intéresse à la vie collective et à l'environnement.
- Sécurité et affection : il a besoin de sécurité morale et matérielle, d'un cadre rassurant et de moments d'affection pour se sentir en confiance.
- Vie d'équipe et coopération : participation à des activités collectives, échanges et discussions avec ses camarades sont essentiels pour son développement social.

## 6. OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

En s'appuyant sur ces besoins et ces caractéristiques et sur les demandes exprimées par les enfants, l'équipe pédagogique a construit les objectifs suivants, en lien avec les axes du PEDT.

### GARANTIR la sécurité physique et affective de l'enfant

#### 3 - 6 Ans

- ✓ Lutter contre le harcèlement et toutes formes de comportements agressifs.
- ✓ Respecter et appliquer le règlement intérieur.
- ✓ Donner des repères simples et clairs aux enfants, et instaurer des règles de vie adaptées à leur âge.
- ✓ Être à l'écoute des enfants, de leurs besoins et de leurs envies.
- ✓ Être référent et garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- ✓ Sensibiliser les enfants au respect d'autrui et de leur environnement.
- ✓ Veiller à la régulation des conflits, en favorisant la médiation et le dialogue.

#### 6 - 11 Ans

- ✓ Lutter contre le harcèlement scolaire et les comportements inappropriés.
- ✓ Respecter et appliquer le règlement intérieur.
- ✓ Instaurer des temps d'échanges et d'écoute entre enfants et animateurs pour favoriser le dialogue.
- ✓ Être référent et garant de la sécurité physique et morale des enfants.
- ✓ Afficher les règles de vie et informer les enfants de leurs droits et devoirs.
- ✓ Veiller à la régulation des conflits et à la résolution constructive des situations problématiques.
- ✓ Encourager les enfants à adopter une attitude responsable et autonome dans leurs choix et leurs actions.

### L'EPANOUISSEMENT en respectant leurs besoins et leurs désirs

#### 3 - 6 Ans

- ✓ Développer l'imaginaire et aiguïser la curiosité des enfants.
- ✓ Permettre l'éveil de l'esprit et du corps, en alternant activités calmes et jeux moteurs.
- ✓ Permettre à l'enfant de se repérer dans l'espace-temps
- ✓ Offrir la découverte de nouvelles activités, lieux et cultures pour enrichir leurs expériences.
- ✓ Favoriser l'expression personnelle et le « faire soi-même » à travers des activités manuelles, artistiques et sensorielles.
- ✓ Encourager la stimulation des cinq sens par le jeu, la manipulation et l'expérimentation.
- ✓ Développer la capacité à faire jouer, jouer avec, laisser jouer et donner à jouer, pour soutenir le jeu libre et coopératif.
- ✓ Aménager des espaces calmes pour le repos, la concentration et la détente.

#### 6 - 11 Ans

- ✓ Développer la créativité et l'expression personnelle à travers des activités artistiques, culturelles et manuelles.
- ✓ Permettre à l'enfant de donner du sens à son quotidien et à ses actions futures, en valorisant ses choix et initiatives.
- ✓ Positionner l'enfant comme acteur de ses temps de loisirs, en l'impliquant dans l'organisation et le déroulement des activités.
- ✓ Offrir la découverte de nouvelles activités, lieux et cultures pour enrichir ses expériences et connaissances.
- ✓ Développer la confiance en soi et l'estime personnelle à travers la réussite et l'autonomie dans les activités.
- ✓ Favoriser les prises d'initiatives et l'implication dans des projets collectifs ou individuels.
- ✓ Aménager des espaces calmes pour les temps de détente, de concentration et de lecture.

## LA SOCIALISATION en promouvant le Vivre Ensemble

### 3 - 6 Ans

- ✓ Apprendre à respecter la vie du groupe et à respecter chaque individu.
- ✓ Favoriser le partage, l'entraide et la coopération dans les activités quotidiennes.
- ✓ Développer l'acceptation de l'autre et la reconnaissance des différences.
- ✓ Sensibiliser les enfants au respect des autres et de soi-même à travers des jeux et activités collectives.
- ✓ Valoriser les actions collectives, en mettant en avant la réussite et la participation de tous.
- ✓ Accompagner l'enfant à la découverte de nouveaux environnements, pour renforcer sa socialisation et sa confiance.
- ✓ Favoriser la mixité et le brassage des enfants dans les activités et les espaces communs.
- ✓ Promouvoir l'inclusion des enfants porteurs de handicap, grâce à la mise en place d'un protocole d'accueil adapté et concerté avec l'ensemble des acteurs (animateurs, enseignants, familles et partenaires).
- ✓ Favoriser le lien entre les âges des différentes structures

### 6 - 11 Ans

- ✓ Apprendre à respecter la vie du groupe et à respecter chaque individu.
- ✓ Développer l'acceptation de l'autre et la reconnaissance des différences.
- ✓ Sensibiliser les enfants au respect des autres et de soi-même, à travers des activités et discussions collectives.
- ✓ Valoriser les actions collectives et encourager la participation active de tous.
- ✓ Développer les échanges intergénérationnels, en favorisant les rencontres avec des personnes de différents âges.
- ✓ Sensibiliser l'enfant à l'histoire locale et nationale, ainsi qu'à l'ouverture à d'autres cultures et modes de vie.
- ✓ Promouvoir l'inclusion des enfants porteurs de handicap, grâce à un protocole d'accueil adapté, coordonné avec tous les acteurs concernés (animateurs, enseignants, familles et partenaires).
- ✓ Favoriser le lien entre les âges des différentes structures

## L'AUTONOMIE en stimulant la confiance

### 3 - 6 Ans

- ✓ Valoriser le libre choix des activités, en laissant l'enfant explorer et décider de ses centres d'intérêt.
- ✓ Faire participer l'enfant à la mise en place et au rangement du matériel, pour développer le sens des responsabilités.
- ✓ Adapter l'aménagement des espaces afin de favoriser le « laisser faire » et encourager l'expérimentation autonome.
- ✓ Valoriser les actions individuelles, en reconnaissant et encourageant les initiatives de chaque enfant.
- ✓ Favoriser la confiance en soi, en utilisant des encouragements positifs tels que « tu es capable de... ».

### 6 - 11 Ans

- ✓ Valoriser le libre choix des activités, en laissant l'enfant explorer ses intérêts et prendre des initiatives.
- ✓ Faire participer les enfants à la mise en place et au rangement du matériel, pour développer le sens des responsabilités.
- ✓ Permettre à l'enfant de faire des choix, d'exprimer ses envies et ses besoins, afin de renforcer sa capacité à décider et s'impliquer.
- ✓ Valoriser les actions individuelles, en reconnaissant et encourageant les initiatives personnelles.
- ✓ Stimuler leur envie de grandir, en proposant des activités qui favorisent l'apprentissage et l'autonomie.
- ✓ Favoriser l'autonomie lors des repas, en leur permettant de se servir et de gérer certains aspects quotidiens de manière indépendante.

## ÉDUIQUER en sensibilisant sur la protection de l'environnement

### 3 - 6 Ans

- ✓ Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement et au respect du monde qui les entoure.
- ✓ Lutter contre le gaspillage alimentaire, en expliquant l'importance de consommer de manière responsable.
- ✓ Initier les enfants au tri sélectif, de manière ludique et adaptée à leur âge.
- ✓ Valoriser les actions et projets liés au Parc National des Alpilles (PNRA) pour faire découvrir la richesse naturelle locale.
- ✓ Participer aux manifestations locales liées à la protection de l'environnement, afin de les sensibiliser au rôle collectif dans la préservation de la nature.
- ✓ Faire découvrir les richesses locales, comme la Durance et la Cabre, pour sensibiliser à la biodiversité et au patrimoine naturel proche.
- ✓ Mettre en place des actions éco-citoyennes pour développer le sens de la responsabilité collective.

### 6 - 11 Ans

- ✓ Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement et au respect du monde qui les entoure.
- ✓ Lutter contre le gaspillage alimentaire et promouvoir des comportements responsables.
- ✓ Mettre en place des actions éco-citoyennes pour développer le sens de la responsabilité collective.
- ✓ Proposer des activités innovantes permettant d'acquérir de nouvelles techniques et connaissances en lien avec l'environnement.
- ✓ Valoriser les actions et projets liés au Parc National des Alpilles (PNRA).
- ✓ Sensibiliser les enfants au "Consommer Local" et à la protection du patrimoine naturel et culturel local.
- ✓ Faire découvrir les richesses locales, comme la Durance et la Cabre, afin de mieux connaître et respecter le patrimoine naturel proche.
- ✓ Participer aux manifestations locales liées à la protection de l'environnement, pour éveiller le sens de l'engagement collectif.

## LA COMMUNICATION en favorisant l'échange

### 3 - 6 Ans

- ✓ Créer des liens avec les familles, pour favoriser la confiance et la coopération entre l'accueil et le foyer.
- ✓ Développer la diffusion des informations, afin que les parents soient informés des activités et projets.
- ✓ Échanger avec les parents sur l'accompagnement de l'enfant, notamment sur la parentalité et l'hygiène.
- ✓ Faire découvrir aux familles les Accueils de Loisirs, leurs objectifs et leur fonctionnement.
- ✓ Adapter son langage et sa gestuelle en fonction de l'âge et des capacités des enfants pour favoriser la compréhension et l'expression.
- ✓ Développer la notion de continuité éducative, en lien avec les écoles, associations et partenaires locaux (via conventions et collaborations)

### 6 - 11 Ans

- ✓ Créer des liens avec les familles, pour renforcer la confiance et la coopération entre les parents et l'accueil périscolaire.
- ✓ Accompagner les parents dans l'évolution de leurs enfants, en partageant informations et conseils adaptés.
- ✓ Développer la diffusion des informations sur les activités, projets et initiatives éducatives.
- ✓ Établir une transversalité entre les services enfance et jeunesse, notamment via la passerelle avec l'Espace Rencontre Jeunes.
- ✓ Développer la notion de continuité éducative, en lien avec les écoles, associations et partenaires locaux, grâce à des conventions et des collaborations coordonnées.

## **7. FONCTIONNEMENT GENERAL**

### **1. Organisation de l'équipe d'animation**

L'équipe d'animation est composée de directeur(trice)s, d'animateur(trice)s référent(e)s, de titulaires et de vacataires.

Chaque lundi, une réunion hebdomadaire est organisée pour :

- Faire le point sur les activités périscolaires,
- Préparer les plannings d'activités,
- Échanger sur différentes problématiques rencontrées.

Ces réunions permettent une diffusion efficace de l'information, garantissant la pertinence, la variété et la qualité des activités, toujours en lien avec les objectifs pédagogiques.

### **2. Accueil et échanges avec les familles**

Pendant les temps d'accueil du matin et du soir, les parents peuvent s'adresser à un(e) animateur(trice) référent(e) :

- Pour poser des questions ou donner des informations concernant leur enfant,
- Pour recevoir un retour sur la journée de leur enfant le soir.

Ces temps d'accueil sont des moments privilégiés d'échange entre parents, enfants, équipe d'animation et corps enseignant. Ils constituent une transition entre le milieu familial et la vie collective, permettant à l'enfant de passer d'un environnement à un autre dans de bonnes conditions (famille ↔ périscolaire ↔ école).

### **3. Temps du repas**

Le repas est un temps de vie collective et de transition, qui doit se dérouler dans le calme.

- Les animateurs et ATSEM accompagnent les enfants, mais ne mangent pas avec eux.
- Les enfants sont libres de choisir leur place à table.

Les repas sont conçus par la responsable de la cuisine et validés par une diététicienne :

- Équilibrés, composés à 80 % de fruits et légumes de saison et locaux,
- Menus végétariens et éducation au goût : les enfants sont incités à goûter tous les aliments, sans obligation de manger ce qu'ils n'aiment pas.

En cas de refus répété de goûter ou de manger, les parents sont contactés pour instaurer une dynamique commune avec un discours cohérent pour l'enfant.

### **Missions des animateurs et ATSEM pendant le repas :**

- Canaliser les excès de bruit et réguler les petits conflits,
- Accompagner et encourager les enfants à goûter tous les aliments,
- Aider les plus jeunes à développer leur autonomie lors du repas,
- Assister les enfants dans la découpe et la finition si nécessaire,
- Prendre en charge les P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) et les régimes alimentaires spécifiques.

### **4. Organisation des activités**

Les activités sont définies pour chaque période entre deux vacances scolaires.

- Les enfants ne sont pas obligés de participer à une activité structurée.
- Des espaces d'activités libres sont proposés pour observer, se reposer, discuter ou jouer avec leurs copains, dans le respect des règles collectives.

## PERISCOLAIRE MATIN 7H30 A 8H30

### Accueil des enfants

À partir de **7h30**, les enfants sont accueillis dans les différents périscolaires :

- **Jean Moulin 2 – Bulle Aérée**
- **Simone Veil et Marcel Pagnol – Fun en Bulle**

Ce temps d'accueil est un moment clé de la journée :

- Les parents peuvent transmettre des informations concernant leur enfant, utiles pour la suite de la journée.
- Le pointage des enfants est effectué au fur et à mesure de leur arrivée.

### Activités proposées

Durant ce temps, les enfants ont le choix de participer ou non aux activités. L'équipe d'animation propose des espaces calmes et variés, tels que :

- Jeux de société ou de cartes
- Éveil musical
- Lecture de livres
- Construction avec Legos ou Kaplas
- Jeux de voitures ou poupées
- Des activités manuelles selon les saisons

Ce **moment calme** respecte le rythme de chaque enfant et vise à :

- Éveiller la curiosité,
- Renforcer l'esprit d'initiative,
- Développer la coopération et l'entraide entre enfants.

### Fin de l'accueil

- À partir de 8h25, les élémentaires rangent leurs affaires et se préparent pour l'appel
- À 8h30, l'accueil ferme ses portes. L'équipe accompagne les enfants dans leurs groupes scolaires respectifs.
- Pendant ce temps, les animateurs échangent avec les enseignants et ATSEM sur les informations transmises par les parents et le ressenti des enfants durant l'accueil.

### Suivi et communication

- À 9h00, une fois les enfants en classe, les animateurs effectuent le relevé des présences, déjà enregistré par les enseignants.
- Ces données servent notamment pour la préparation du repas du midi et l'organisation de la garderie du soir, en permettant une communication efficace avec la cuisine centrale.

# PAUSE MERIDIENNE 11H20 A 13H20

## MATERNELLE

### Prise en charge et organisation

- À partir de 11h20, les animateurs prennent en charge les enfants qui leur sont attribués.
- Un système de rotation est mis en place avec les ATSEM pour leur permettre de prendre leur pause. Chaque ATSEM effectue trois rotations de 30 minutes :
  - 1<sup>re</sup> rotation : 11h45 – 12h15
  - 2<sup>e</sup> rotation : 12h15 – 12h45
  - 3<sup>e</sup> rotation : 12h45 – 13h15
- Les quarts d'heure du début et de fin permettent une gestion sanitaire optimale (lavage de mains, toilettes, installation).
- Les animateurs profitent de ce moment pour échanger avec les enseignants et les ATSEM sur toutes les informations importantes concernant les enfants.

### Hygiène et repas

- Les enfants se lavent les mains et vont aux toilettes avant et après le repas, ainsi qu'avant de retourner en classe.
- Le repas se déroule à table et en deux services :
  - Les plus petits mangent au premier service, afin de pouvoir ensuite faire la sieste.
- Les animateurs et ATSEM servent les enfants et les accompagnent dans leurs besoins :
  - Aider à se servir ou couper la viande
  - Veiller à ce qu'ils goûtent tous les aliments
  - Remplir les verres si nécessaire

### Sieste et récréation

- Après le repas, les petites sections bénéficient d'un temps de sieste pour respecter leur rythme physiologique et favoriser leur récupération.
- Les autres enfants participent à un temps de récréation encadré par les ATSEM, comprenant des jeux calmes ou collectifs adaptés à leur âge.

### Activités après le repas

- Selon les conditions météorologiques :
  - En extérieur : petits jeux courts pour favoriser l'attention et l'activité physique (jeux en ronde, coopération, jeux de rôles).
  - Cour de Fun en Bulle (ancienne école maternelle), vélo et jeux d'agilité.
  - En intérieur (en cas de pluie) : jeux calmes comme jeux de société, activités manuelle, coloriages, ou jeux de construction.
- La participation des enfants aux activités est libre, pour respecter leur rythme et leurs envies.

### Retour en classe et communication

- Avant de retourner en classe, les animateurs accompagnent les enfants se laver les mains et les ramènent auprès de leur instituteur ou institutrice.
- Lors de ce retour, un bilan rapide peut être fait avec les enseignants si nécessaire.
- En cas de problème particulier (accident, comportement, malaise, fièvre), les parents sont contactés immédiatement.
- La communication entre famille, équipe d'animation et école est essentielle, afin que l'enfant comprenne que tous travaillent ensemble dans le même objectif de bien-être et d'éducation.

### Soutien scolaire et intégration

- Certains enfants participent à des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sur le temps méridien, selon un planning fourni par la directrice pour chaque trimestre.

## PAUSE MERIDIENNE 11H30 A 13H30 ELEMENTAIRE

### Prise en charge et organisation

- À partir de 11h30, les animateurs prennent en charge les enfants de la classe qui leur est attribuée.
- Ils profitent de ce moment pour échanger avec les enseignants sur les besoins ou informations particulières concernant les enfants.
- Les animateurs effectuent l'appel par classe, un moment important nécessitant silence et calme pour éviter toute erreur.
- La liste des présents est transmise au référent afin qu'il effectue le pointage final.

### Déplacements et sécurité :

- Les enfants de **Jean Moulin 2 et Simone Veil** restent sur site.
- Les enfants de **Jean Moulin 1** sont accompagnés par les animateurs vers Jean Moulin 2.
- Chaque animateur compte sa classe et un référent au portail vérifie le nombre total d'enfants au départ et à l'arrivée.
- Pour les enfants qui mangent au Foyer, le directeur effectue le pointage et veille au nombre exact d'enfants présents.

### Organisation du repas

- Les repas sont servis par ordre différé :
  - Jean Moulin 2 et Simone Veil
  - Jean Moulin 1
- Les enfants du Foyer mangent tous ensemble à table.
- Les animateurs veillent au respect des règles d'hygiène (lavage des mains, utilisation des toilettes, propreté).
- Les enfants se servent en self-service, avec l'aide des animateurs pour :
  - Couper la viande ou servir les aliments
  - Remplir les verres
  - Veiller à ce qu'ils goûtent tous les plats
- Le temps de repas doit être d'au moins 25 minutes.
- Les animateurs font un retour au référent ou directeur en cas de comportement inadapté (refus de manger, chahut, incivilités).

### Activités après le repas

- Après le repas, les enfants ont la possibilité de participer à différentes activités organisées par les animateurs :
  - Gymnases (Capelette pour JM2/JM1, Frédéric Mistral pour Simone Veil) pour des activités sportives
  - Cours de récréation : jeux libres sous surveillance avec propositions de jeux collectifs
  - Cour de Fun en Bulle (ancienne école maternelle) période de printemps à estival, jeu du loup Garou sous l'ombre des arbres.
  - Zone herbe : activités liées à la charte environnementale
  - Salles plurivalentes et Espace Rencontre Jeunes (groupe Foyer) : jeux divers (baby-foot, ping-pong, jeux de rôle, jeux de société, construction, jeux sportifs)
  - Temps calme : activités manuelles (coloriages, dessins, modelages, peinture, créations d'objets en matériaux recyclés, perles et bracelets, découverte de nouveaux matériaux, tissage de laine, modelages en argile, collages et assemblages)
  - Coin lecture : espace silencieux pour lire ou se reposer

- Un planning hebdomadaire des activités est affiché, précisant pour chaque activité :
  - Le nom de l'activité
  - Le lieu où elle se déroule
- En cas de conditions météorologiques défavorables, les activités sont adaptées en intérieur et sous les préaux.

#### **Sécurité et suivi**

- Une trousse à pharmacie et les PAI sont transportés par les animateurs référents sur chaque point de restauration.
- Chaque animateur référent dispose d'un téléphone professionnel pour toute communication d'urgence.

#### **Soutien scolaire et intégration**

- Certains enfants participent à des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sur le temps méridien, selon un planning fourni par la directrice pour chaque trimestre.
- Un lien spécifique est établi avec les directeurs de classe ITEP pour intégrer les enfants dans les activités collectives, sous la supervision de l'équipe enseignante en collaboration avec les animateurs.

#### **Retour en classe et communication**

- Avant de retourner en classe, les animateurs accompagnent les enfants se laver les mains et les ramènent auprès de leur enseignant(e).
- Lors de ce retour, un bilan rapide peut être fait avec l'enseignant si nécessaire.
- En cas de problème particulier (accident, comportement, malaise, fièvre), les parents sont contactés immédiatement.
- La communication entre famille, équipe d'animation et école est essentielle pour que l'enfant comprenne que tous travaillent ensemble dans le même objectif de bien-être et d'éducation

## PERISCOLAIRE SOIR 16H30 à 18H30

### Accueil et prise en charge

- À partir de 16h30, les enfants sont accueillis sur les sites Bulle Aérée (Jean Moulin 2) ou Fun en Bulle (Simone Veil – Marcel Pagnol).
- Les animateurs récupèrent les enfants, effectuent l'appel et veillent au nombre exact d'enfants présents.
- Le référent assure le pointage au départ et à l'arrivée sur chaque site.

### Hygiène et goûter

- Les animateurs veillent au respect des règles d'hygiène (lavage des mains, propreté des toilettes).
- Le goûter est pris au réfectoire, préparé par un animateur, en respectant toutes les normes HACCP.

### Activités après le goûter

- À la fin du goûter, les enfants sont séparés par tranche d'âge (maternelle / primaire) pour des activités adaptées.
- Selon les objectifs pédagogiques, certains enfants peuvent se mélanger ponctuellement pour certaines activités.
- Les enfants peuvent accéder à plusieurs espaces :
  - Salles plurivalentes et Espace Rencontre Jeunes : jeux divers (baby-foot, ping-pong, jeux de rôle, jeux de société, construction)
  - Cours de récréation : zone de jeux libres sous surveillance, avec proposition d'un jeu collectif par un animateur
  - Temps calme : activités manuelles (coloriages, dessins, modelages)
  - Coin lecture : zone silencieuse pour lire ou se reposer
- Un **planning hebdomadaire des activités** est affiché, indiquant :
  - Le nom de chaque activité
  - Le lieu où elle se déroule

### Passerelle CM2 – ERJ

- Pour les CM2 de Jean Moulin 2 et Simone Veil, une passerelle avec l'ERJ (Espace Rencontre Jeunes 12-17 ans) est mise en place à partir de mai, avec accord parental.
- Cette passerelle permet :
  - Un contact avec les collégiens
  - Une appropriation progressive de l'ERJ en préparation de la rentrée au collège
  - Une fréquentation estivale de l'ERJ sous condition d'inscription auprès des structures

### Récupération par les parents

- À partir de 17h00, les parents peuvent venir chercher leurs enfants.
- Le directeur ou le référent est responsable du pointage et du contrôle des personnes autorisées.
- Ce moment permet également de transmettre des informations aux parents sur la journée de leur enfant.
- À 17h30, commence la deuxième heure de garderie.
- L'accueil ferme à 18h30, avec mise à jour des pointages par le référent ou le directeur.

- Un nettoyage est effectué afin de laisser les locaux propres et rangés pour le service de nettoyage.

## PERISCOLAIRE MERCREDI 7H30 A 18H30 MATERNELLE et ELEMENTAIRE

### Accueil du matin – à partir de 7h30

- Les enfants sont accueillis sur les sites :
  - **Jean Moulin 2 « Bulle Aérée »** – 100 avenue des Jardins pour les élémentaire
  - **Marcel Pagnol « Fun en Bulle »** – 4 avenue du 8 mai 1945 pour les maternelles
- L'accueil se fait dans la salle d'accueil et permet la liaison entre familles et équipe d'animation.
- Un pointage est effectué à l'arrivée.
- Des petits ateliers et jeux libres sont proposés : construction, jeux de connaissance, jeux de rôle, jeux de société et jeux de réflexion.
- Les enfants sont libres de participer ou d'observer, se reposer, discuter.
- Les activités sont organisées pour permettre aux enfants de rejoindre le jeu en cours.

### Regroupement et présentation de la journée – 9h00

- Fin du temps d'accueil et appel des enfants.
- Présentation de la journée et transmission des chiffres pour la restauration et le goûter à la cantine centrale.
- Le planning hebdomadaire des activités est affiché sur les structures et consultable sur le site de la Ville, rubrique Jeunesse, afin que les familles puissent connaître les activités prévues.

### Activités du matin – 9h15 à 11h45

- Activités manuelles, culinaires, sportives, culturelles et jeux libres.
- Les activités peuvent avoir lieu :
  - Sur les structures
  - Dans les salles dédiées
  - À l'extérieur
  - Au théâtre, à la médiathèque, aux gymnases, au dojo et au stade municipal
- La trousse à pharmacie et les PAI des enfants sont transportés lors de tous les déplacements.

### Repas – 12h00

- Passage aux sanitaires et lavage des mains avant le repas.
- Les animateurs servent les enfants en respectant les normes HACCP, aident à se servir, couper la viande, remplir le verre, veillent à goûter.
- Pour les maternelles, les plus petits mangent en premier pour permettre la sieste ensuite.

### Temps calme – 13h00

- Un temps calme ou libre est organisé après le repas pour permettre aux enfants de se reposer ou d'être en autonomie.

### Accueil parents / sieste – 13h30 à 14h00

- Ouverture pour les parents souhaitant récupérer ou déposer les enfants pour l'après-midi.

- Les maternelles de petite section font la sieste et sont accompagnées dans le dortoir pour un repos nécessaire. Les moyennes sections et grandes sections ont la possibilité de faire un temps de sieste adapté à la demande des parents.

#### **Activités de l'après-midi – 14h00 à 16h15**

- Activités manuelles, culinaires, sportives, culturelles et jeux libres.
- Les enfants découvrent tous les lieux communaux : salles, extérieur, théâtre, médiathèque, gymnases, dojo, stade municipal.
- La trousse à pharmacie et les PAI sont transportés lors de tous les déplacements.

#### **Goûter – 16h30**

- Passage aux toilettes et lavage des mains avant le goûter.
- Le goûter est pris en commun dans une salle ou à l'extérieur selon la météo.
- Moment de convivialité, d'échange et de bilan de la journée avec les enfants.

#### **Accueil des familles et départ – à partir de 17h00**

- Accueil échelonné des familles jusqu'à 18h30.
- Transmission des informations importantes aux parents par le référent ou directeur.
- Organisation de jeux calmes en intérieur ou extérieur, participation libre des enfants.

#### **Fin de journée – 18h30**

- Fermeture de l'accueil.
- Mise à jour des pointages par le référent ou directeur.
- Nettoyage et rangement des structures avant le passage du service de nettoyage.

#### **Convention avec les associations**

- Permet aux enfants de participer à activités associatives sur le temps périscolaire.
- La convention doit être signée par :
  - Le représentant légal ou tuteur
  - Le président de l'association
  - Le Maire de Sénas
- Les associations peuvent récupérer et ramener les enfants en dehors des horaires habituels.

#### **Sorties à l'extérieur**

- **Préparation et départ :**
  - Mail aux parents avec horaires, liste du matériel et présentation de la sortie
  - Passage aux sanitaires avant le départ
  - Vérification du matériel, glacière, pharmacie, PAI, téléphones et fiches sanitaires
  - Respect des règles de sécurité lors du trajet (bus, mini-bus, piéton)
- **Retour :**
  - Heure de retour communiquée aux parents, affichage sur la porte en cas de retard
  - Les enfants ne peuvent être récupérés qu'après pointage
  - Les animateurs vident et nettoient glacières, rangent le matériel
- Fermeture de la structure, mise à jour des pointages et nettoyage final.

## 8. PROJETS MIS EN PLACE

### Projets mis en place

Divers projets sont menés tout au long de l'année en lien avec les objectifs du projet pédagogique et le projet éducatif de la ville.

Notre démarche consiste à réfléchir et s'interroger sur des projets ayant du sens pour les enfants et l'équipe d'animation, à définir des activités adaptées aux besoins des enfants, et à inscrire les actions dans une continuité éducative et ludique.

## Trions nos déchets

- **Objectif :** Sensibiliser les enfants à l'environnement et au recyclage.
- **Pourquoi trier ?**
  - Réduire le volume des déchets et limiter les matières polluantes.
  - Économiser les matières premières.
- **Mise en place :**
  - Des poubelles de tri sont installées de manière stratégique sur chaque accueil.
  - Les enfants participent à des jeux-ateliers pour comprendre l'importance du tri et développer le réflexe.
  - Priorité à la réduction de consommation : le meilleur recyclage reste la matière que l'on ne consomme pas.
  - Optimisation du matériel : utilisation des deux faces des feuilles pour les activités, envoi des courriers par mail.
  - Les parents sont sollicités pour ramener du matériel de récupération (cartons, rouleaux vides, bocaux, boîtes de conserve) pour des activités créatives.

## Voyage au travers des 5 continents

Tout au long de l'année, les enfants partiront à la découverte des cinq continents (Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie) à travers des activités ludiques, artistiques et sensorielles. Chaque période sera l'occasion de découvrir cultures, paysages, animaux et traditions, tout en favorisant la créativité, la coopération et l'éveil sensoriel. Les réalisations collectives pourront être mises en valeur lors d'une fresque ou exposition finale.

### Objectifs :

- Découvrir des cultures et traditions variées adaptées à l'âge.
- Développer la motricité fine et l'expression artistique.
- Favoriser l'esprit de groupe, la coopération et la valorisation de chaque enfant.
- Travailler des notions de géographie, formes, couleurs et matières.
- Stimuler l'éveil sensoriel par sons, images, objets ou mets typiques.

**Organisation :**

- 1 continent exploré par période (tous les 2 mois environ).
- 1 ou plusieurs activités collectives manuelles par continent.
- Temps de découverte sensorielle, jeux et histoires pour enrichir les activités.
- Valorisation des réalisations via une fresque ou exposition finale.

**Action :**

- Réalisation de projets artistiques collectifs (masques, totems, fresques, lanternes...).
- Activités sensorielles et ludiques autour des sons, images, objets ou saveurs typiques.
- Histoires et contes pour découvrir les cultures et traditions.
- Mise en place d'une exposition ou fresque finale pour présenter les réalisations aux familles.

## Graine de Jardinier

**Objectif :** Sensibiliser les enfants à la nature, à l'écologie et au jardinage.

**Actions :**

- Une zone jardinage est aménagée sur les sites Jean Moulin 2 et Fun en Bulle.
- Activités permettant de développer discipline, patience et méthode.
- Collaboration avec les agents des espaces verts de la ville pour la plantation de fleurs et plantes.
- Les enfants découvrent les saisons et leurs richesses, développant ainsi leur rôle d'éco-citoyen.

## Les Semeurs d'idées (6-11 ans)

- **Objectif :** Favoriser l'expression des enfants et leur implication dans la vie de l'ALSH.
- **Organisation :**
  - Groupe de volontaires de 6 à 11 ans (maximum 10 enfants par période, 1 par niveau scolaire).
  - Réunions deux fois entre chaque période de vacances.
  - Les enfants participent aux choix des animations, sorties, aménagements et résolutions de problèmes.
  - Chaque période, le groupe change afin de toucher le maximum d'enfants sur l'année.
  - Les échanges se font pendant la pause méridienne, avec priorité pour le repas afin d'optimiser ce moment.

## Choisis ton menu

- **Objectif :** Permettre aux enfants d'exprimer leurs envies et de découvrir le fonctionnement d'une restauration collective.
- **Organisation :**
  - Chaque période inter-vacances, les animateurs proposent aux enfants de choisir leur menu en veillant à la variété (légumes, viande, laitage).
  - Le menu est validé par la cheffe de service restauration.
  - Un tirage au sort est effectué durant le temps de restauration.
  - Les enfants peuvent partager leurs choix avec leurs camarades, favorisant ainsi l'expression et la communication entre pairs.

## Bouge, Joue et découvre le sport !

Ce projet de découverte et d'initiation sportive s'adresse aux enfants de 3-6 ans. Il a pour objectif de permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques sportives à travers le jeu, tout en respectant le rythme de développement.

Le projet vise en priorité le développement de la motricité globale et de la coordination, compétences essentielles à cet âge, en proposant des situations motrices variées et adaptées. Les enfants seront amenés à explorer les bases de plusieurs sports, à se familiariser avec quelques gestes simples et mots techniques, de manière ludique et accessible. Entre chaque période de vacances scolaire, un nouveau sport sera proposé, permettant ainsi aux enfants de diversifier leurs expériences motrices et d'enrichir progressivement leurs compétences.

Les ateliers seront pensés de façon évolutive, avec des niveaux de difficultés adaptés à l'âge et aux capacités de chacun, favorisant la réussite et la confiance en soi.

Au-delà de l'aspect physique, ce projet met également l'accent sur le vivre ensemble.

Les activités proposées encourageront la coopération, l'entraide et la cohésion de groupe, en privilégiant des jeux collectifs et des situations favorisant le partage et le respect des règles.

Ce projet permet ainsi aux enfants de prendre plaisir à bouger, de découvrir le sport comme un moment de jeu et de socialisation, et de poser les premières bases d'une pratique sportive positive.

### **Objectifs :**

- Développer la motricité globale et la coordination à travers des activités sportives variées.
- Permettre la découverte de différentes disciplines sportives, de leurs bases et de quelques termes techniques simples, adaptés à l'âge des enfants.
- Favoriser le plaisir de l'activité physique et la confiance en soi.
- Encourager la coopération, l'entraide et la cohésion de groupe.
- Apprendre à respecter des règles simples, les autres et le matériel.

### **Organisation :**

- Le projet est mené sur l'année scolaire, avec un sport différent entre chaque période de vacances.
- Les séances sont organisées sous forme d'ateliers évolutifs, adaptés aux capacités et au rythme de développement des enfants.
- Les groupes sont constitués de manière à favoriser la participation de chacun et la dynamique collective.
- Le matériel et les espaces sont adaptés à l'âge des enfants afin de garantir la sécurité (gymnase).
- A la fin de chaque période, un tournoi ludique est organisé pour valoriser les apprentissages et renforcer le sentiment d'appartenance au groupe.

### **Action :**

- Mise en place de séance d'initiation sportive sous forme de jeux et de parcours moteurs.
- Découverte progressive des gestes de base et du vocabulaire spécifique au sport abordé.
- Organisation de jeux collectifs favorisant la coopération plutôt que la compétition.
- Adaptation des ateliers pour permettre une évolution des compétences tout au long de la période.
- Organisation d'un tournoi de fin de période, conçu comme un temps festif et ludique, permettant aux enfants de réinvestir les apprentissages dans un cadre valorisant.

## 9. HANDICAP

Conformément à la **loi du 11 février 2005** portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, un handicap est défini comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

L'accueil d'enfants porteurs de handicap au sein des structures périscolaires et ALSH de Sénas (Bulle Aérée, Fun en Bulle) a pour objectif de favoriser leur inclusion, de changer le regard porté sur le handicap et de garantir un accès équitable aux activités.

### Principes généraux

- Prendre en compte l'enfant, sa famille et les liens entre celle-ci et l'organisateur.
- Former et informer l'ensemble de l'équipe d'animation sur les spécificités du handicap, les aménagements nécessaires et les précautions à prendre.
- Permettre à l'enfant de participer à la majorité des activités proposées, en respectant ses besoins et capacités.

#### 2. Organisation de l'accueil

##### Avant l'inscription

- Réunion d'information avec la famille et l'enfant pour évaluer les besoins, les souhaits et les capacités.
- Distribution d'une fiche d'autonomie pour identifier les difficultés éventuelles et les appuis nécessaires.
- Définition des rôles de chaque acteur et clarification des limites possibles de l'accueil.

##### Pendant l'accueil

- Création d'un lien privilégié entre l'enfant, la famille et les structures : visite du centre, temps d'échange, évaluation du degré d'autonomie.
- Intégration progressive de l'enfant avec les autres enfants et adaptation des activités.
- Réunions régulières entre parents, animateurs et, si nécessaire, médecin ou partenaires spécialisés pour suivre le parcours de l'enfant.
- Accompagnement individualisé selon les besoins et capacités, en respectant le rythme de l'enfant.

##### Évaluation et suivi

- Évaluation globale régulière du progrès et du ressenti de l'enfant et des familles.
- Ajustement éventuel de l'accueil pour améliorer l'inclusion ou réévaluer les aménagements.
- Décision de reconduction de l'accueil avec ou sans modifications.

#### 3. Objectifs pédagogiques spécifiques

- Sensibiliser tous les enfants au respect des différences et à la solidarité.

- Favoriser la participation des enfants porteurs de handicap à l'ensemble des activités collectives autant que possible.
- Développer chez l'ensemble des enfants une culture d'inclusion, d'empathie et de coopération.

## 10. ENCADREMENT

### Rôles et fonctions :

#### L'animateur(trice) doit :

- Prendre en compte les besoins et rythmes de l'enfant pour adapter les activités et moments de repos.
- Éveiller l'âme de l'enfant en lui faisant découvrir de nouveaux domaines, cultures, pratiques artistiques, sportives ou scientifiques.
- Animer des activités afin de répondre aux objectifs pédagogiques et éducatifs du PEdT.
- Donner à l'enfant le choix dans les activités et les approches, en favorisant son autonomie et son initiative.
- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de l'enfant, en anticipant les risques et en encadrant les situations à risque.
- Veiller à l'hygiène et à l'état de santé de l'enfant, en respectant les règles sanitaires et les besoins spécifiques de chacun.
- Délimiter des périmètres de sécurité pour les jeux, les activités sportives et les déplacements.
- Être à disposition et à l'écoute de l'enfant à tout moment de la journée pour répondre à ses questions, inquiétudes ou besoins particuliers.

#### Soins et suivi médical :

- Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance médicale.
- L'animateur(trice) peut prodiguer uniquement des soins basiques (pansements, désinfection, soins d'urgence mineurs).
- En cas de besoin, l'animateur doit solliciter le directeur, formé à la fonction d'assistant sanitaire, ou appliquer les protocoles PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Pour chaque sortie ou activité extérieure, les animateurs doivent se munir d'une trousse de soins disponible à côté de la pharmacie.
- Le suivi des enfants avec **P.A.I. (Projets d'Accueil Individualisés)** doit être strictement respecté, en collaboration avec les familles et les professionnels de santé si nécessaire.



Registre des soins

Ciseaux Tampon hémostatique d'urgence - Thermomètre - Bandes élastiques - Compresse - Pincettes à écharde (ou à épiler) - Sparadrap - Crème solaire - Antiseptique - Gants à usage unique - Antiseptique

- À chaque soin prodigué à un enfant, l'animateur doit remplir le Registre des soins disponible dans l'armoire à pharmacie.

- Les soins doivent être limités aux gestes basiques. Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance médicale.

### **Prévention et hygiène**

- Lors de fortes chaleurs, des crèmes solaires et casquettes sont mises à disposition des enfants qui n'en possèdent pas.
- Pour les plus petits, des affaires de rechange sont demandées aux parents. Les animateurs vérifient quotidiennement que ces affaires sont présentes.
- L'animateur veille au respect des règles d'hygiène et à l'état de santé de chaque enfant.

### **Rôle éducatif et encadrement**

- Respecter les objectifs pédagogiques définis par l'organisateur et le directeur.
- Mettre en place des animations adaptées, en transmettant valeurs, techniques, codes de conduite et connaissances aux enfants.
- Respecter la réglementation en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs.
- Accompagner l'enfant tout au long de l'accueil, suivre son développement et son évolution. L'évaluation des objectifs pédagogiques doit se faire à l'aide d'outils prévus à cet effet.
- La présence d'intervenants extérieurs ne dispense pas l'animateur de sa responsabilité : il est responsable de son groupe en permanence.

### **Bonnes pratiques**

- Éviter l'usage des téléphones portables en présence des enfants.
- Vérifier et prendre en compte les allergies et régimes alimentaires, telles qu'indiquées sur les fiches sanitaires de liaison.
- Proposer régulièrement jeux, chansons, temps calmes et moments informels (repas, trajets, activités).
- Ranger et nettoyer le matériel après chaque activité (ex. atelier pâtisserie).

### **Évaluation et confidentialité**

- Après chaque animation, évaluer son travail : identifier ce qui a fonctionné ou non et chercher à améliorer le fonctionnement. Discuter des points à améliorer en équipe.
- Ne pas divulguer les informations concernant les enfants : elles sont confidentielles et doivent rester au sein de l'association.

### **Fonction de l'Animateur d'accueil**

L'animateur est responsable de la gestion quotidienne de la vie des enfants et encadre un groupe de mineurs dont l'effectif varie selon l'âge et les activités proposées.

#### Missions principales :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants qui lui sont confiés.
- Participer au projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur et dans le respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.
- Encadrer la vie quotidienne et les activités des enfants.
- Construire une relation individuelle et collective de qualité avec les enfants et les adolescents.
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets et favoriser leur autonomie.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les enfants, les familles et les autres membres de l'équipe.

#### Rôle pratique :

- Proposer et organiser des activités adaptées aux capacités, besoins et envies des enfants.
- Être présent lors des repas et surveiller l'hygiène et la toilette des plus petits.
- Faire preuve d'un comportement exemplaire (tenue, attitude et propos).

### Fonction de l'Animateur référent ou Directeur adjoint

- Assurer le temps d'accueil du matin (7h30-9h) et du soir (17h-18h30).
- Accueillir les familles et échanger avec l'enfant et ses parents.
- Vérifier que l'enfant possède toutes ses affaires pour la journée.
- Servir de liaison entre la direction et l'équipe d'animateurs.
- Organiser les temps d'activités et la répartition des équipes.

### **Fonction du Directeur**

Le directeur est le garant de la sécurité physique et morale des enfants et du bon fonctionnement global de l'accueil, tant sur le plan pédagogique qu'administratif, matériel et financier.

#### Missions principales :

- Élaborer, en concertation avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique précisant :
  - l'âge des enfants accueillis ;
  - la nature des activités proposées ;
  - les conditions de mise en œuvre des activités physiques le cas échéant ;
  - la répartition des temps d'activités et de repos ;
  - les modalités de participation des enfants ;
  - les mesures pour accueillir des enfants atteints de troubles de santé ou handicapés ;
  - le fonctionnement de l'équipe ;
  - les modalités d'évaluation de l'accueil ;
  - les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.
- Coordonner l'équipe d'animation, porter une attention particulière aux animateurs stagiaires, et assurer que le travail des animateurs soit également un temps de formation.
- Coordonner les interventions destinées aux enfants et aux jeunes, et gérer les relations avec les partenaires (prestataires, associations, municipalités, familles...).
- Rendre compte à l'organisateur du fonctionnement global de l'accueil.

#### Réunions

- Des réunions préparatoires sont organisées en amont pour :
  - Préparer les accueils périscolaires, mercredis et vacances.
  - Échanger sur le projet pédagogique et les activités.
  - Organiser les plannings et la répartition des animateurs.
  - Réaliser et valider les fiches d'activités.

# 11. LA REGLEMENTATION

## L'essentiel :

### Code de la route

La protection des mineurs s'étend également aux transports. Les normes d'encadrement sont les mêmes qu'au sein de l'accueil. Pendant tout transport, les normes d'encadrement prévues par âge doivent être respectées.

Tout déplacement nécessite au minimum deux animateurs.

A l'exception des transports sur de très courtes distances, le chauffeur ne participe pas au taux d'encadrement.

### **A PIED**



Le code de la route dit que « Tout groupe constitué, c'est-à-dire se déplaçant sur plusieurs colonnes est assimilé à un véhicule et doit, de ce fait, circuler à droite. Il doit, de nuit et par temps de brouillard être éclairé. »

Les groupements organisés doivent se tenir sur la droite de la chaussée dans le sens de la marche.

Toutefois, lorsqu'ils marchent en colonne par un, ils doivent en dehors des agglomérations, se tenir sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de la marche, sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité au dans des circonstances particulières.

### **EN MINI BUS**



Un animateur qui conduit un minibus devient « chauffeur ». Il n'est pas considéré comme animateur pendant cette période ; Il doit donc y avoir un autre animateur dans le bus.

Dans un minibus de 9 places on doit donc avoir au plus 7 mineurs et 2 adultes.  
 Dans les minibus, tous les enfants, quel que soit leur âge, doivent être transportés assis et attachés (1 ceinture par enfant). Selon leur taille, l'utilisation de rehausseurs est indispensable.  
 Le nombre d'enfants ne doit pas dépasser celui autorisé par la carte grise du véhicule.

## EN CAR



Le port de la ceinture est obligatoire pour les véhicules équipés de ceintures de sécurité par construction (décret n° 2003-637 du 9 juillet 2003).

**Dans tous les cas il est indispensable de respecter les règles suivantes quel que soit le mode de transport :**

- Désignation d'un chef de convoi notamment si plusieurs véhicules se suivent ;
- Etablissement des listes d'embarquement des passagers ;
- Présence d'un animateur près de chaque porte ou issue de secours ;
- Les enfants sont transportés assis.

### **Le taux d'encadrement :**

Calcul des effectifs (ne pas oublier la saisie de la fiche complémentaire au moins 8 jours avant le début de l'accueil) :

- Le nombre des animateurs qualifiés doit être d'au moins 50% de l'effectif d'animateurs requis ;
- Le nombre des animateurs « sans qualification » ne peut dépasser 20% de l'effectif d'animateurs requis ou 1 personne si cet effectif est de trois ou quatre ;
- Le nombre de stagiaires varie en fonction des deux précédents impératifs et ne peut donc être supérieur à 50% de l'effectif d'animateurs requis.

### **Les quotas:**

Age des mineurs	Durée d'accueil	Nombre de mineurs par animateur PEDT EN COURS	Nombre de mineurs par animateur dans l'eau
- 6 ans (maternelle)	Jusqu'à 5h consécutives	14 mineurs	5 mineurs
- 6 ans (maternelle)	Plus de 5h consécutives	8 mineurs	5 mineurs
6 - 12 ans (primaire)	Jusqu'à 5h consécutives	18 mineurs	8 mineurs
6 - 12 ans (primaire)	Plus de 5h consécutives	12 mineurs	8 mineurs

**Affichages obligatoires :**

- Récépissé de déclaration de l'accueil
- Les numéros utiles

**TEXTES OFFICIELS**  
[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

<b>Numéros d'Urgence</b>	
SAMU :	15
Urgences :	112
Pompiers :	18
Gendarmerie :	17
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Enfance maltraitée :	119
Météo France Prévisions sur le département	08 99 71 02 13
http://meteofrance.com et https://marine.meteoconsult.fr	
Réglementation d'accès aux massifs forestiers : <a href="http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr">www.bouches-du-rhone.gouv.fr</a>	

**Numéros de proximité**

**Mairie : 04.90.57.20.03**

**Gendarmerie de Mallemort : 04.90.57.40.14**

**Police municipale : 04.90.57.79.20/ 06.19.71.14.04**

**Hôpital Salon de Provence : 04.90.44.91.44**

**Hôpital Cavaillon : 04.90.78.85.00**

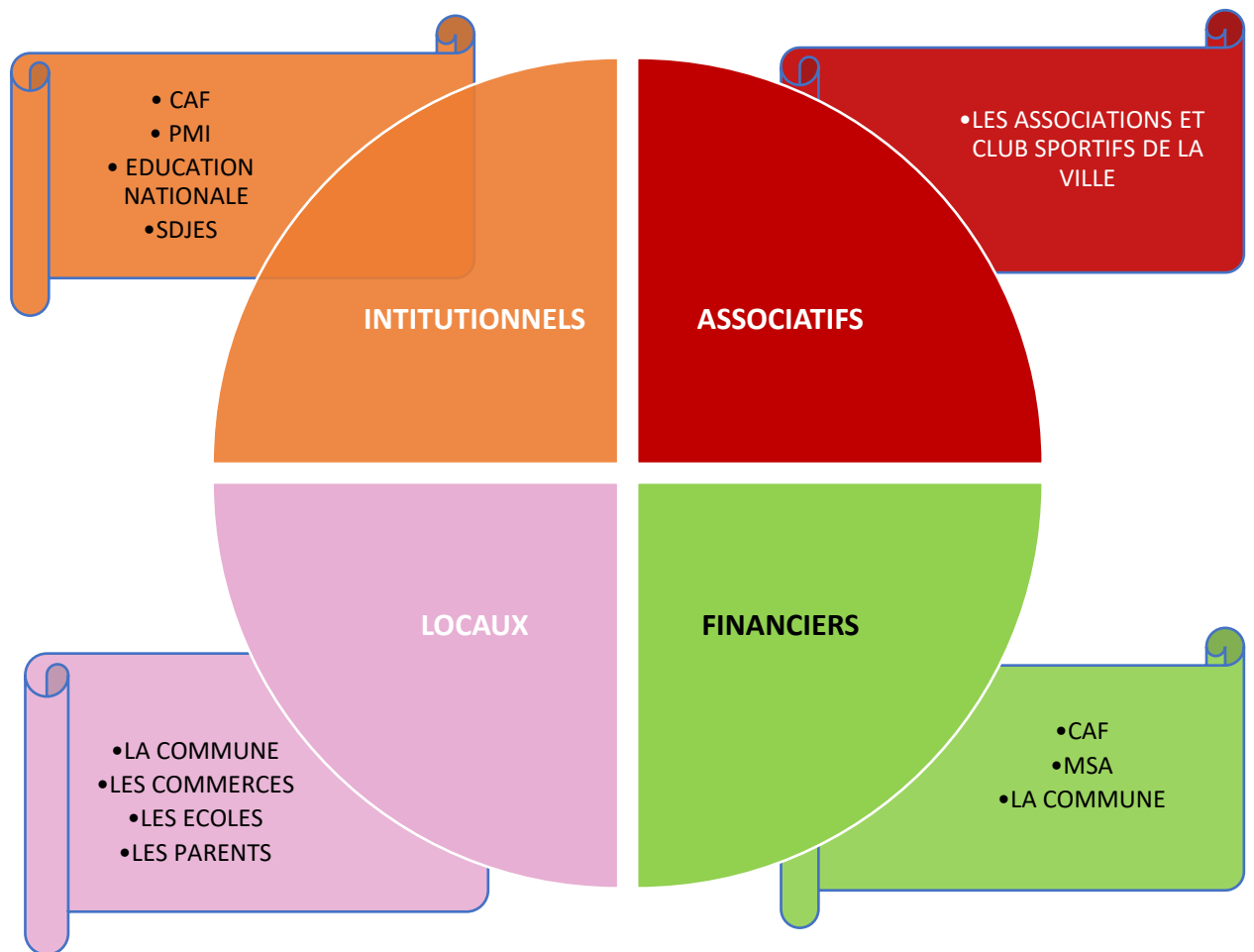
**Médecin**

**Cabinet de médecine générale de la maison de santé : 04.90.59.22.59**

**Cabinet médical du parc : 04.90.44.15.44**

**Nous sommes tenus de respecter la réglementation de Jeunesse et Sport. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site officiel de Jeunesse et Sport dans la rubrique « instructions départementale des Bouches du Rhône ».**

## 12 . LES PARTENAIRES



# 13 . LA COMMUNICATION

Toutes les informations utiles au fonctionnement du service jeunesse sont disponibles via le site de la ville [www.senas.fr](http://www.senas.fr) dans l'onglet « Enfance et Jeunesse » puis Jeunesse.



DÉCOUVRIR SÉNAS

LA MAIRIE

CADRE DE VIE

ENFANTS ET JEUNESSE

SOCIAL ET SANTÉ

ECONOMIE ET EMPLOI

SPORTS

ASSOCIATIONS/ACTIVITÉS

Rechercher sur le site

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30  
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h

☎ 04 90 57 20 03

✉ Nous Contacter

Mentions Légales

## Jeunesse

### LES SERVICES JEUNESSE

#### > Un accueil périscolaire et extra-scolaire pour les 3 – 11 ans

( De la petite section de maternelle au CM2)

Il fonctionne dans le temps du périscolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Un panel d'activités est proposé par l'équipe d'animation et les intervenants, qui ont lieu sur place ou en extérieur. L'accueil des enfants se fait sur inscription à la mairie.

Directrice maternelle : Yvie MALROUX : 07 78 41 90 37 / Mail : yvie.malroux@senas.fr

Directeur primaire : Rachid IMARACHEN : 06 18 62 16 85 / Mail : rachid.imarachen@senas.fr

#### Renseignements et inscriptions :

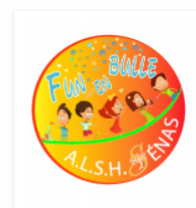
Accueil Mairie de Sénas, Tél : 04 90 57 79 09 | [regiejeunesse@senas.fr](mailto:regiejeunesse@senas.fr)

#### Pour toute 1<sup>ère</sup> inscription, merci de fournir

- Remplir le dossier interactif ci-dessous
- Le quotient familial, numéro d'allocataire CAF ou feuille d'imposition
- La copie des vaccinations à jour

Ces documents seront à fournir chaque année.

Tout dossier incomplet sera refusé. Le paiement validera l'inscription.





Nous affichons également l'essentiel des informations sur la vitre à l'accueil et devant les écoles.

Nous sollicitons les parents soit par mail et/ou par téléphone.

## 14. L'ÉVALUATION

### Des enfants et de l'équipe :

Un retour est fait systématiquement auprès des enfants après les activités, ainsi nous prenons en compte leurs avis. Les animateurs en réfèrent à l'équipe de direction qui fait un retour chaque lundi lors de la réunion hebdomadaire.

### Des parents :

# QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

## Périscolaire « accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir et les mercredis »

- Mon premier enfant est en classe de  Maternelle  Élémentaire
- Mon deuxième enfant est en classe de  Maternelle  Élémentaire
- Mon troisième enfant est en classe de  Maternelle  Élémentaire
- Mon quatrième enfant est en classe de  Maternelle  Élémentaire
  
- Mon (mes) enfant(s) fréquente(nt) l'accueil périscolaire ?  
 accueil du matin  la pause méridienne  l'accueil du soir  les mercredis

- Pour quelles raisons inscrivez-vous votre (vos) enfant(s) à l'accueil périscolaire ?  
 Travail d'un ou des deux parents       choix de (des) l'enfant(s)       autre

Si non, pourquoi ?

---

## ACCUEIL DU MATIN

- Rencontrez-vous des problèmes lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) ?  
 OUI       NON

Si oui, pourquoi ?

---

- Trouvez-vous que l'équipe d'animation est assez à l'écoute, disponible pour vos enfants ?  
 OUI       NON

Si non, pourquoi ?

---

- Trouvez-vous que l'équipe d'animation est assez à l'écoute, disponible pour répondre à vos interrogations ?  
 OUI       NON

Si non, pourquoi ?

---

- Vos enfants ont-ils des envies particulières concernant l'accueil du matin ?

Commentaires : \_\_\_\_\_

## PAUSE MERIDIENNE

- Rencontrez-vous des problèmes lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) ?  
 OUI       NON

Si oui, pourquoi ?

---

- Concernant les repas, comment qualifiez-vous la composition et la qualité des menus ?  
 Variée       Equilibrée       Sans intérêt

Autres : \_\_\_\_\_

- Trouvez-vous que votre (vos) enfant(s) a (ont) réalisé des activités ludiques et adaptés à leurs besoins ?  
 OUI       NON

Si non, pourquoi ?

---

- Etes-vous satisfait de l'organisation du temps méridien ou avez-vous des suggestions ?

Commentaires : \_\_\_\_\_

## ACCUEIL DU SOIR

- Rencontrez-vous des problèmes lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) ?  
 OUI       NON

Si oui, pourquoi ?

- 
- Concernant les goûters, comment qualifiez-vous la composition et la qualité ?

Variée     Equilibrée     Sans intérêt

Autres : \_\_\_\_\_

- Les jeux proposés semblent-ils correspondre aux besoins de vos enfants ?

OUI     NON

Si non, pourquoi ?

\_\_\_\_\_

- Vos enfants ont-ils des envies particulières concernant l'accueil du soir ?

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- Trouvez-vous que l'équipe d'animation est assez à l'écoute, disponible pour vos enfants ?

OUI     NON

Si non, pourquoi ?

\_\_\_\_\_

- Trouvez-vous que l'équipe d'animation est assez à l'écoute, disponible pour répondre à vos interrogations ?

OUI     NON

Si non, pourquoi ?

\_\_\_\_\_

## MERCREDI

- Rencontrez-vous des problèmes lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) ?

OUI     NON

Si oui, pourquoi ?

\_\_\_\_\_

- Trouvez-vous que l'équipe d'animation est assez à l'écoute, disponible pour vos enfants ?

OUI     NON

Si non, pourquoi ?

\_\_\_\_\_

- Trouvez-vous que l'équipe d'animation est assez à l'écoute, disponible pour répondre à vos interrogations ?

OUI     NON

Si non, pourquoi ?

\_\_\_\_\_

- Concernant les repas et les goûters, comment qualifiez-vous la composition et la qualité ?

Variée     Equilibrée     Sans intérêt

Autres : \_\_\_\_\_

- Les jeux et activités misent en place sont-ils en adéquation avec les envies de votre (vos) enfant(s) ?

OUI     NON

Si non, pourquoi ?

\_\_\_\_\_

- Vos enfants ont-ils des envies particulières concernant les mercredis ?

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Outils d'évaluation équipe pédagogique

<b><u>Le Savoir</u></b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Connaître les caractéristiques du public (3-11ans)			
Connaître les styles direction			
Connaître la législation			
Définir le rôle de chacun			
Identifier les partenaires			
<b><u>Le Savoir Être</u></b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Développer mes capacités d'écoute			
Être présente et disponible			
Être un élément moteur et dynamisant de son équipe			
Avoir le sens de l'organisation			
Gérer le rythme de son équipe, des enfants, des jeunes et de moi même			
Favoriser le travail en équipe			
Se positionner et affirmer son point de vue			
Avoir le sens du relationnel avec les différents partenaires			
Avoir un comportement et un discours respectueux			
<b><u>Le Savoir Faire</u></b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rédiger un projet pédagogique			
Élaborer des objectifs pédagogiques clairs			
Expliquer et transmettre ses objectifs			
Prendre en compte la parole des enfants et des jeunes			
Prendre des décisions et les argumenter			
Favoriser la prise d'initiatives de l'équipe pédagogique			
Recruter des animateurs			

Animer une réunion			
Utiliser des outils d'évaluation			
Évaluer des projets ou des actions			
Utiliser plusieurs styles de leadership suivant les situations (le style directif, persuasif, participatif et délégatif)			
<b>Aptitudes</b>	?	?	✓
Être garante du bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs (3-11ans)			
Être garante de la communication interne et externe			
Être garante de la gestion budgétaire			
Être garante de la gestion et administrative			
Participer activement à la préparation, au déroulement et à l'évaluation du séjour			

? Signifie non acquis	? Signifie en cours d'acquisition	✓ Signifie acquis
-----------------------	-----------------------------------	-------------------

## 15. L'EXTRA-SCOLAIRE

Pour chaque période de vacances, un projet d'activité spécifique est rédigé dans chaque structure.

Le projet informe sur :

- La thématique des vacances
- Les caractéristiques des enfants
- Les Besoins et attitudes des animateurs
- Les objectifs pédagogiques
- Le planning des vacances
- Le planning effectif
- Les fiches d'activités détaillées par ordre chronologique
- Les stages proposés pour la période
- Les modalités de participation
- Les moyens matériels – les locaux – le personnel
- Les moyens d'évaluations
- Le budget

Toutes les informations nécessaires pour les inscriptions sont visibles sur le site de la ville -> rubrique jeunesse

Un retour en image sur les activités est fait via Facebook sur la page ville de Sénas chaque fin de semaine.

Un compte-rendu est fait après chaque périodes de vacances, c'est un outil essentiel pour l'évaluation et l'évolution des activités. L'équipe d'animation pourra se servir de ce document pour les prochains projets d'activités.

Des stages sont proposés à chaque vacances pour chaque structure en plus des activités. Ces stages sont de véritables temps de découverte et de création, organisés sur plusieurs séances, autour d'une thématique précise.

Ils permettent aux enfants de :

- Prendre le temps de faire, essayer, recommencer.
- Découvrir de nouvelles matières, techniques, sports et savoir-faire
- Développer leur créativité, leur imagination et leur confiance en eux.

Chaque stage est pensé avec une progression : on découvre, on expérimente, on valorise. Ils sont encadrés par des animateurs et/ou des intervenants qualifiés dans un climat sécurisant, bienveillant et respectueux du rythme de chaque enfant. Ce sont des temps forts pensés pour apprendre autrement et s'épanouir. Ces stages ne sont pas obligatoires mais nous sélectionnons les participants.